



INFORMATIONS

Le technicien paramédical effectue un travail de rééducation avec ses patients. Il exerce généralement seul ou avec plusieurs personnes en cabinet, centre médical ou en laboratoire.

Selon sa spécialité, il peut être ergothérapeute, diététicien, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, podologue, préparateur en pharmacie hospitalière, psychomotricien ou technicien de laboratoire médical.

MISSIONS PRINCIPALES

Les fonctions du technicien paramédical varient selon sa spécialité :

- Effectuer des diagnostics sur la santé des patients.
- Rééduquer des patients (dans le langage, les yeux, les pieds, la manière de se nourrir, les gestes...).
- Soigner des patients atteints du cancer en effectuant une radiothérapie.
- Identifier une maladie grâce à des analyses biomédicales.
- Effectuer des échographies, des radios ou des scanners.

QUALITÉS REQUISES

Avoir le sens du service, être empathique, être à l'écoute, patient, autonome, avoir le sens du contact

SALAIRE

Le salaire mensuel brut d'un technicien paramédical en début de carrière est d'environ **1 700 euros**.

Pour exercer ce métier, il est nécessaire de passer le **concours suivant, de catégorie B** (niveau bac minimum).

Pour pouvoir le passer, le candidat doit posséder au moins l'un des diplômes suivants, en fonction du métier visé :

- Diplôme d'État (pédicure-podologue, masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, manipulateur d'électroradiologie médicale ou de technicien de laboratoire médical)
- Certificat de capacité (orthophoniste ou orthoptiste)
- Brevet de technicien supérieur (diététicien)
- Diplôme universitaire de technologie, spécialité biologie appliquée (option diététique)
- Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique

Les épreuves

Entretien de 20 minutes avec un jury pour évaluer :

- la formation et le projet professionnel du candidat
- sa motivation
- sa capacité à s'intégrer dans l'environnement professionnel dans lequel il souhaite travailler
- son aptitude à exercer les fonctions du métier souhaité